

affdo infos

DON D'ORGANES

janvier 2018

TOUS CONCERNÉS



Marie-Ange TODOROVITCH

Marraine de l'AFFDO

Comité des Sages

Témoignages



affdo
association française
des familles
pour le don d'organes

2 place Pétrarque
Hôtel de Varennes
34000 Montpellier

I. www.affdo.fr
T. **04 67 57 28 30**
E. contact.affdo@gmail.com

Pour être l'entreprise la plus respectée au monde,
nous commençons par respecter tout le

m^{nde}.

Premier émetteur de cartes non bancaires,
le Groupe American Express offre un large choix de métiers.

En recherche d'emploi, ce sont les compétences qui font la différence

www.americanexpress.fr

Siège social : 4, rue Louis Blencot - 92561 Rueil Malmaison Cedex, R.C.S Nanterre B 313 516 898.



Nos partenaires



Édito

SOYONS
RÉALISTES !



Gérard GARCIA
Président
de l'AFFDO

Dans un communiqué de presse de mars 2017, dont vous trouverez l'essentiel dans ce magazine, l'Agence de la Biomédecine annonçait que 5891 greffes avaient été réalisées, dépassant l'objectif annuel du plan greffes en 2016 fixé à 5700.

L'agence soulignait cette progression de 2,5% par rapport à 2015 et précisait qu'en 5 ans le nombre de greffes d'organes avait augmenté de 17%.

Evidemment ces améliorations étaient attribuées à la générosité des donneurs, à la mobilisation des équipes hospitalières et au soutien des associations.

Fort bien... comment ne pas saluer ces progrès... mais soyons réalistes !

Le triomphalisme n'est pas de mise ; le nombre des patients en attente de greffe ne cesse d'augmenter et le taux de refus de prélèvements reste stable malgré les dispositions de la loi qui nous dit « tous donneurs ».

La tâche reste immense malgré un optimisme de façade.

Le monde hospitalier comme les associations ne parviendront jamais à compenser le déséquilibre dramatique entre ce qui est fait et ce qu'il conviendrait de faire... entre le nombre de dons et celui des patients en attente de greffes.

Il est dit aussi que « nous sommes tous concernés » ... alors prouvons le.

Les médias, les intellectuels, les enseignants, les sportifs... tout le monde doit appuyer cette cause pour faire en sorte que notre individualisme s'efface au moins une fois... au moment de donner une chance à ceux qui attendent avec angoisse une ultime solution.

Cette solution dépend de nous tous, nous avons une opportunité qui s'offre à nous, celle de laisser à la postérité l'image d'un citoyen libre de ses choix qui en toute connaissance de cause a décidé de porter plus haut la solidarité et le don de soi.



Sommaire

1. Édito
Gérard GARCIA, Président AFFDO
2. Interview
du Professeur Alain DIMEGLIO -
« S'ouvrir aux autres c'est s'ouvrir
au monde »
3. La loi sur le don d'organes
Laëtitia JANBON - « Nous sommes
tous donneurs et pourtant... »
4. Interview
du Docteur Bernard MICHEL
Les Jardins de Sophia
5. Les chiffres-clés
6. Comité des Sages
8. Interview
de Marie-Ange TODOROVITCH
10. L'AFFDO, partenaire du sport
et de la culture à Cavalaire
11. L'AFFDO parraine le Trail du Berger
dans l'arrière-pays de Montpellier
12. Plaques mémorielles
14. Témoignage
Famille de donneur Florence
15. Témoignage
Famille de donneur Ophélie
16. Lions Club Montpellier Doyen
17. Nos remerciements
Bulletin d'adhésion

AFFDO INFOS

Édition et Publicité : AJC Communication
29 avenue de la République - 75011 Paris
☎ 09 52 27 29 95 ☎ 09 57 27 29 95
ajc.affdoinfos@free.fr

Direction de la Publication : Gérard GARCIA
Mise en page : AJC Communication - AGL
Imprimerie : IMPACT
Numéro ISSN : 2494-159X

Interview du Professeur Alain DIMEGLIO

« S'ouvrir aux autres
c'est s'ouvrir au monde »



Professeur Alain DIMEGLIO
Chirurgien orthopédiste
et traumatologue
Chirurgie orthopédie infantile

Au soir d'une existence qui touche à sa fin, nous sommes tout naturellement amenés à nous poser cette question essentielle : « **qu'ai-je fait de ma vie ?** »

Aussi fondamentale que soit cette question, elle est en réalité étriquée parce qu'elle nous invite à une indulgente complaisance narcissique.

La vraie question qu'il faut se poser est la suivante : « **qu'ai-je fait pour les autres ?** »

La générosité est le cœur battant de la condition humaine, sa raison d'être ; le don d'organes est la forme la plus élevée de l'altérité, une transmission supérieure qui nous grandit. Le don d'organes est une bataille culturelle, un impossible défi... mais on appelle impossibles les tâches que les hommes et les femmes mettent longtemps à accomplir.

Nous ne sommes que « poussières d'étoiles » noyés dans un univers cosmique, sûr de lui et dominateur ; nous sommes vulnérables et périssables ; le don d'organes est notre dernière élégance, notre dernier acte de résistance qui replace la vie dans la direction des horizons infinis... et... qui réinventent le futur.

La vie est une infatigable renaissance ; Paul ELUARD l'a bien compris quand il parle du Phénix, et du « dur désir de durer ».

Charles PÉGUY a écrit : « **que jamais ne s'éteigne la flamme de la vie** », ce que la littérature anglo-saxonne a traduit : « the unbreakable continuity of life » l'incassable continuité de la vie.

Le devoir accompli, nous partons le cœur plein d'espoir vers les vérités immobiles portées par un invincible été ; lucides et heureux comme Sisyphe, réconciliés avec nous-mêmes, rassurés que « notre cœur ne sera pas qu'un tas de cendres inutiles ».

Nous offrirons à la vie une nouvelle chance et... un fragment d'éternité.

**Les Moulins de
St Aubert**

SNC au capital de 80 000 €
Rue Delbecque
62 660 BEUVRY

La loi sur le don d'organes

« Nous sommes tous
donneurs et pourtant... »



Mme Laëtitia JANBON
Docteur ès lettres modernes
Avocat à la Cour
Ancien Bâtonnier
Ancien membre du Conseil
National des Barreaux
Vice-présidente
du Centre de Médiation

La loi de bioéthique en vigueur depuis le premier janvier 2017 reprend les grands principes de gratuité anonymat et consentement présumé des lois précédentes et notamment de la loi Caillavet du 22 décembre 1976. Cependant, et c'est la nouveauté, sa formulation implique que, si les circonstances médicales sont réunies, le prélèvement d'organes est de droit, sauf opposition prouvée.

La preuve de l'opposition peut résulter :

- d'une inscription sur le registre des refus qui se trouve à l'agence de la biomédecine à Paris et sur lequel toute personne âgée d'au moins 13 ans peut s'inscrire,
- d'un document émanant de la personne décédée, daté et signé, qui démontre la pleine conscience qu'elle avait du don d'organes et son refus de celui-ci,
- ou encore, d'une attestation écrite par la famille à l'hôpital indiquant dans quel contexte l'opposition de son proche a été clairement exprimée. Cette attestation sera remise à l'équipe hospitalière et jointe au dossier de la personne décédée.

À défaut de cette preuve, le prélèvement pourra être effectué, la loi l'autorise.

Le taux de refus est encore très élevé, 30% environ dans le midi de la France et 50% à Paris. Le nombre de donneurs est insuffisant 5000 eu égard aux demandes de greffes de près de 23000.

**LA LOI IMPOSE,
L'HUMANITE OBLIGE**

Pour autant, la loi peut-elle toujours s'appliquer ?

Si la famille n'a aucune connaissance des volontés de son proche sur le don d'organes et se trouve dans un état de sidération et de détresse tel qu'il lui est impossible d'envisager l'idée de l'atteinte à l'intégrité physique que représente le prélèvement même si ce terme trop agressif n'est pas prononcé et qu'il est seulement évoqué le don, l'équipe médicale peut-elle se contenter d'expliquer la loi et de rechercher la preuve d'une opposition ?

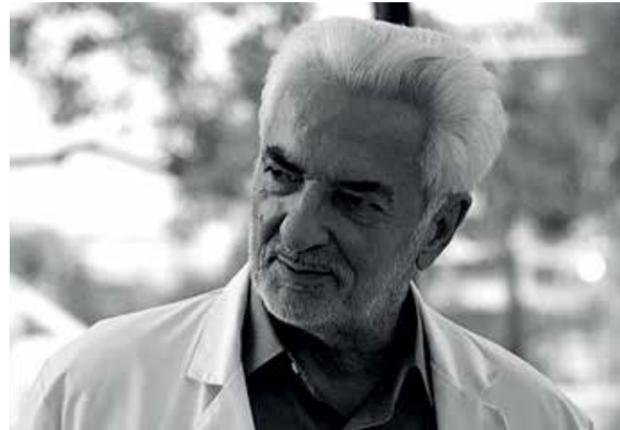
Peut-elle passer outre le désaccord clairement exprimé de la famille au motif de l'autorisation de la loi ?

Nous sommes tous donneurs certes et nous pouvons mettre nos cartes de donneur au panier, mais le respect de la loi peut-il primer le devoir d'humanité ?



Interview du Docteur Bernard MICHEL

C'est à la Clinique les Jardins de Sophia que nous avons rencontré le docteur Bernard MICHEL, un lieu de soins spécifiques aux portes de Montpellier, dans un cadre de verdure exceptionnel, un parc botanique qui entoure trois unités de soins dédiées à la lutte contre la Maladie d'Alzheimer.



AFFDO /INFOS : docteur vous êtes depuis 2012, depuis la création de L'AFFDO, un soutien moral et financier de cette association... pouvez-vous nous en dire un mot ?

Dr BM : oui bien sûr, c'est d'abord l'histoire d'une longue amitié et d'un sport de combat de haut niveau partagé avec son président Gérard GARCIA, mais c'est aussi, bien évidemment, en tant que médecin que j'ai été dès le début intéressé par ce que proposait l'AFFDO. L'association souhaitait parler différemment du don d'organes... en un mot dépasser les traumatismes pour honorer les donneurs qui sauvent des vies, ne plus parler de prélèvement mais de don de vie.

Dans notre clinique nous soignons des personnes, en hospitalisation de jour et en hospitalisation complète, présentant des pathologies neurogénéralisées, en particulier la maladie d'Alzheimer, à tous les stades d'évolution, jusqu'à la perte d'autonomie irrémédiable.

Les patients en attente de greffes sont eux aussi en perte d'autonomie ; mais une issue existe ; penser

à eux c'est mener un même combat contre la maladie et la dépendance. La solution curative existe grâce à la possibilité de greffe !

AFF/INF : je comprends votre point de vue mais votre participation va bien au-delà de ce partage de conviction, vous êtes un important donateur de l'AFFDO depuis le début...

Dr BM : Il est indispensable de se mobiliser à tous les niveaux pour dénouer une situation qui pourrait se transformer rapidement en une grave préoccupation de santé publique en raison de la pénurie de dons. Il faut dire aux français la vérité, aller au-delà de notre individualisme et penser un peu plus aux autres par un don qui permet de perpétuer la VIE ! Cette volonté d'informer, de partager et de convaincre est remarquable à l'AFFDO... cela suffit à expliquer mon engagement.

AFF/INF : pensez-vous qu'une association puisse réellement faire évoluer la situation alors que même la loi qui nous dit « tous donneurs » peine à entrer en vigueur ?

Dr BM : je pense que oui et il faut souligner que l'AFFDO a su bien s'entourer.

Les professeurs émérites qui soutiennent l'association que vous présidez montrent qu'il convient d'associer le monde médical et le monde de la communication que vous représentez, c'est la solution pour traiter différemment le problème et expliquer qu'au-delà de la loi il faut permettre à chacun d'entre nous de comprendre à quel point il est essentiel de s'ouvrir aux autres. S'ouvrir aux autres pour vouloir les aider, les protéger, dans le but de les sauver.

C'est un engagement de médecin mais c'est aussi une implication au service de valeurs fondamentales qui font toute la noblesse de notre histoire commune.

AFF/INF : Merci Docteur Bernard MICHEL



Activité de greffe d'organes en France en 2016 : les objectifs du Plan Greffe 2012 - 2016 ont été dépassés

L'Agence de la biomédecine publie aujourd'hui les chiffres préliminaires de l'activité de greffe d'organes en France en 2016. **5 891 greffes ont été effectuées** : l'objectif d'atteindre 5 700 greffes annuelles du plan greffe 2012-2016 a été dépassé. Cela a notamment été possible **grâce à la générosité des donneurs, à la mobilisation quotidienne des équipes hospitalières spécifiquement formées et au soutien des associations**. Cette croissance de l'activité se fait par le développement parallèle de toutes les sources de prélèvements de greffons, sans en privilégier une par rapport à l'autre (mort encéphalique, Maastricht III et don du vivant).

De bons résultats de greffes en 2016

En 2016, **5 891 organes** ont été greffés, **soit + 2.5 % par rapport à 2015** (5 739 greffes en 2015).

En 5 ans (2012-2016), le nombre de greffes d'organes a augmenté de **+ 17 %**.

	2012	2013	2014	2015	2016
Greffes cardiaques	397	410	423	471	477
Greffes cardio-pulmonaires	20	11	13	8	13
Greffes pulmonaires	322	298	327	345	371
Greffes hépatiques (dont à partir de donneurs vivants)	1 161 (9)	1 239 (13)	1 280 (12)	1 365 (15)	1 322 (5)
Greffes rénales (dont à partir de donneurs vivants)	3 044 (357)	3 069 (401)	3 232 (514)	3 470 (547)	3 615 (576)
Greffes pancréatiques	72	85	79	77	90
Greffes intestinales	7	3	3	3	3
TOTAL	5 023	5 115 5	5 357 5	5 739	5 891

L'activité de greffe à partir de donneur vivant a progressé en 2016 :

- 576 greffes de rein par donneurs vivants représentant près de 16 % des greffes rénales ;
- 5 greffes de foie par donneurs vivants ont été réalisées.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nb de greffes rénales à partir de donneur vivant	357	401	514	547	576
Nb de greffes hépatiques à partir de donneur vivant	9	13	12	15	5

L'activité de greffe à partir de donneurs décédés dans le cadre d'une limitation ou d'un arrêt des thérapeutiques (Maastricht III) initiée en 2014, a permis 114 greffes au cours de l'année 2016 : à ce jour, 10 hôpitaux sont autorisés à réaliser ce type de prélèvements en France.

Comité des sages

Une avocate, ancien bâtonnier et sept professeurs émérites s'engagent aux côtés de l'AFFDO.

« En acceptant de participer au Comité des Sages imaginé par l'AFFDO pour étudier puis cautionner les actions engagées au service de la cause du don d'organes, nous poursuivons notre engagement au service de la médecine et des patients en détresse. »

Le dévouement des bénévoles qui s'impliquent au quotidien mérite notre respect et requiert plus d'attention.

On ne peut pas demander aux seules associations de lutter contre certaines inerties, certains freins que ni l'Etat, ni la loi, ni les campagnes de communication ne résoudront à l'évidence.

La situation du Don d'Organes en France est loin d'être satisfaisante. Même si les progrès sont patents ces dernières années, la pénurie de greffon s'installe durablement et compromet les chances de survie d'un grand nombre de patients en attente de greffe.

Il est nécessaire que la mobilisation autour de ce sujet soit la plus large et la plus solidaire possible.

Nous professeurs faisons les premiers pas mais les relais doivent s'organiser à partir de nos initiatives.

Le monde des Médias, les mondes politiques, sportifs, économiques, intellectuels ne doivent pas s'exonérer de leurs responsabilités... **nous sommes tous concernés.**

Il n'y a aucune raison recevable pour charger les seules associations de dénouer une situation qui altère l'image de notre société.

En projetant de renforcer l'AFFDO pour organiser en novembre 2018 les Assises Régionales du don d'organes à Montpellier, nous n'avons qu'une ambition : **mettre en lumière une urgence médicale encore trop mal identifiée par nos concitoyens.**

Le porte-parole du Comité des Sages de l'AFFDO. Professeur Emérite Jean-Pierre DEDET.

1 - Professeur Olivier JONQUET - Chef de service de Réanimation médicale au CHU de Montpellier

2 - Professeur Jean-Philippe BOULENGER - Psychiatrie et Pharmacologie, Chercheur à l'INSERM



3 - Professeur Alain DIMEGLIO - Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

4 - Professeur Georges Philippe PAGEAUX - Chef de service en Gastro-entérologie au CHU de Montpellier

5 - Professeur Jean-Pierre DEDET - Ancien Chef de service de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des Sciences d'Outremer et Laëtitia JANBON - Ancien Bâtonnier, Avocat au Barreau de Montpellier

6 - Professeur Henri MARY - Ordre des Médecins de l'Hérault Ancien professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier

7 - Professeur Charles JANBON - Maladies Vasculaires et Médecine Interne - Ancien Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier

Interview

Marie-Ange TODOROVITCH

AFFDO/INFOS : Chère Marie-Ange TODOROVITCH vous avez avec générosité accepté de devenir la marraine de l'AFFDO. Pouvez-vous nous préciser comment et pourquoi ?

M.A.T : C'est le fruit d'une belle rencontre avec le président de cette association qui a su me dire en quelques mots combien il était essentiel que chacun d'entre nous prenne conscience d'une situation déséquilibrée entre le nombre de patients en attente de greffes et le petit nombre de donneurs qui permettent malgré tout aux chirurgiens de sauver quotidiennement des vies précieuses.

AFF/INF : oui bien sûr mais pourquoi vous impliquez-vous vous-même ?

M.A.T : tout simplement parce que je me suis engagée à titre personnel à donner le meilleur de moi-même à un public que je chéris. Ce n'est pas un humanisme béat, j'aime me mettre au service des autres ; c'est dans ma nature, c'est depuis toujours au fond de moi. Alors quand je peux aider et m'impliquer je n'hésite pas... surtout pour une cause aussi importante que le don d'organes.

Il n'y a pas de solution miracle, j'ai conscience que ce sera difficile et long mais si nous apportons tous témoignage de ce que font les associations et bien sûr en l'occurrence de ce que fait l'AFFDO... alors nous aurons une chance tous ensemble de faire évoluer les choses et de trouver le juste chemin vers plus de partage.

AFF/INF : pourquoi plus de partage ?

M.A.T : il est vrai que le mot partage ne convient pas tout à fait, il convient mieux de parler de partage d'un idéal et de don de vie.

Je suis tout à fait étonnée de savoir que seul un tout petit nombre de nos concitoyens permet la greffe... dans la réalité moins de 3000 personnes par an et encore faut-il déduire de ce chiffre les cas d'incompatibilités médicales.

Augmenter le nombre de donneurs c'est permettre à la médecine de sauver encore plus de vies, de remettre en ordre ce que la maladie a perturbé et perturbe souvent durant de longues années.

AFF/INF : je comprends mais que pouvez-vous vraiment y faire à titre personnel ?

M.A.T : tout simplement en parler, en parler de plus en plus, avec un public qui m'apprécie et qui sera je pense sensible à mes points de vue.

Je ne suis qu'une porte-parole qui va en tant que marraine de l'AFFDO diffuser autant que possible les messages essentiels de la cause du don d'organes...

AFF/INF : merci chère Marie-Ange.

Voir site : www.matodorovitch.com



L’AFFDO, partenaire du sport et de la culture à Cavalaire

L’AFFDO était présente ce 21 mai 2017 pour la Cavalaïroise (course à pied de 5 et 10 kilomètres ouverte à tous) afin de sensibiliser au don d’organes, les acteurs, mais aussi les spectateurs de cette course, et ce, sous la forme d’un sponsoring et d’un stand d’informations.



L’AFFDO est fière d’avoir pu promouvoir le don d’organes lors de la 40ème édition du Festival des Tragos. Ce festival de théâtre de plein air, est tout simplement le plus long de France car il se déroule durant les mois de juillet et août sous la forme d’une représentation quasi quotidienne.

Divers artistes français s’y produisent pour la plus grande joie des spectateurs qui se voient remettre chaque soir un coussin cette année à l’effigie de l’AFFDO.



L’AFFDO parraine le Trail du Berger dans l’arrière-pays de Montpellier



L’AFFDO partenaire du Trail du Berger à Puéchabon, une manifestation dédiée au Don d’organes qui a réuni cette année plus de 650 coureurs.

C’est à l’initiative de Laurence VERNISSE que s’est déroulée pour la seconde fois cette réunion sportive qui a pour cadre les magnifiques paysages qui surplombent Saint-Guilhem le Désert et le Vallée de l’Hérault.

Encore bravo à Laurence et aux bénévoles de l’association Au Don de Soi pour la réussite de cet événement et leur engagement solidaire.

C’est aux côtés de Mr Louis VILLARET, président de la Communauté de Communes de la Vallée de l’Hérault et de Stéphane SIMON, maire de Puéchabon que notre président a eu l’honneur de remettre des prix très enviés aux lauréats coureurs et marcheurs.



Un grand merci

à nos Élus ...



L'AFFDO remercie les villes et leurs Élus qui ont permis l'inauguration de plaques mémorielles en hommage aux donateurs et leurs familles, en témoignage de notre respect et de notre reconnaissance.

C'est pour notre association une formidable occasion de prendre la parole au sujet du don d'organes et de défendre notre cause.

Mais plus important encore ces poses de plaques permettent d'ouvrir le débat local sur un sujet rarement abordé et même parfois évité.



Témoignage

Ma sœur Leticia est décédée brusquement le 7 août 2017 à 39 ans, si jeune et si loin de moi...

Lorsque l'hôpital m'a téléphoné pour me demander si je connaissais l'opinion sur le don d'organes

Malgré mon effondrement, j'ai pu répondre qu'elle était une femme généreuse de cœur et qu'elle aurait souhaité sauver des vies dans n'importe quelle circonstance.

Lorsque Mme Michèle Feunier* de l'association AFFDO m'a proposé son aide, entre autres pour les démarches administratives concernant les obsèques,

Je peux dire que j'étais vraiment soulagée!

En effet, ce choc énorme, mon petit garçon à m'occuper et la distance, tout cela était très difficile pour moi à gérer toute seule.

Un grand merci à cette association pour son écoute et son implication dans ces moments si difficiles et encore merci à Mme FEUNIER pour son accompagnement et son humanisme

Ophélie

* administratrice de l'AFFDO

Témoignage

pas dit oui, elle n'avait pas dit non, mais je savais qu'elle était plutôt pour. Elle était généreuse.

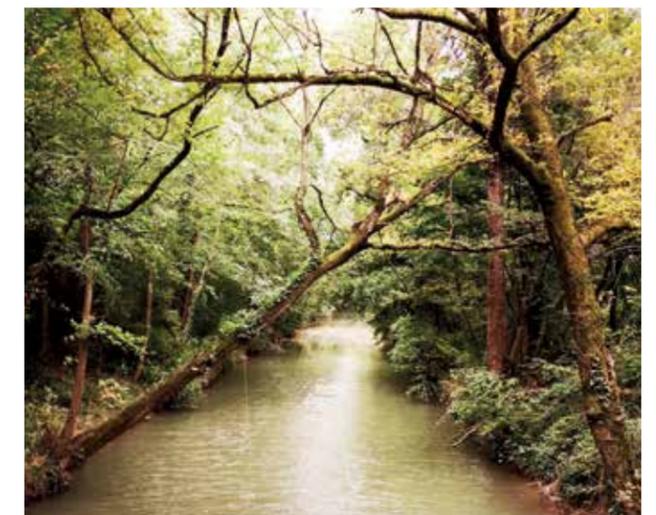
La seule façon de respecter sa mémoire, sa façon d'être, c'était de donner. C'est moi qui ai anticipé la question auprès de l'équipe médicale. Je ne voulais pas que ça reste ainsi. Je ne voulais pas que la mort soit la gagnante. Une fois la réponse annoncée, je me suis sentie soulagée. Certaine d'avoir pris la bonne décision.

Chaque contexte est différent, mais je veux dire une chose importante aux parents et aux proches : permettre le don des organes au nom de ma fille m'a rendu le deuil moins difficile.

Bien sûr la loi dit que ce n'est pas à la famille de décider. Mais c'est la famille qui reste. Même si vous essayez d'être simplement la voix de la personne qui est morte. Il faut qu'il y ait un proche qui ait le courage de dire oui. Pour qu'ensuite, derrière, la famille enclenche, accepte l'idée.

C'était le plus beau geste que je pouvais offrir à ma fille. Ma fille, je ne la vois plus comme ma simple fille. C'est comme si elle avait fait un geste pour l'humanité. Elle a sauvé des vies. Ça donne de la grandeur, ce n'est plus la même.

**C'est la vie qui a sublimé la mort.
Ce n'est plus la mort qui reste.
C'est la vie qui a triomphé.**



J'étais maman et j'étais médecin, et la situation m'échappait. Difficile d'accepter l'idée que je n'ai pas pu sauver ma fille.

Elle allait avoir 23 ans et avait été admise aux urgences pour un souci de santé assez banal. Mais des complications médicales rarissimes ont conduit à un arrêt cardiaque brutal, provoquant des lésions cérébrales irréversibles. L'arrêt a été long, le cerveau peu oxygéné. Le cœur est reparti, mais elle ne s'est jamais réveillée. Les neurologues ont tout tenté, y compris l'opération de la dernière chance pour résorber l'œdème cérébral massif. En vain.

Son état s'aggravait. Je me suis installée dans la chambre et j'ai passé la nuit auprès de ma fille, à lui tenir la main. Une longue nuit de doute. Je me suis endormie, je me suis réveillée, j'ai pleuré. Médecin de profession, j'ai vu ce qu'on appelle l'engagement vers la mort encéphalique : j'ai vu ses pupilles devenir aréactives, j'ai vu la mydriase et j'ai compris qu'on allait vers une mort cérébrale.

J'étais en face de mon enfant et elle était belle. Elle était sous assistance respiratoire, mais je la voyais respirer ; je prenais sa main, elle était chaude, je regardais ma fille avec toujours l'espoir qu'elle allait s'en sortir, alors que je savais que c'était fini. Je savais qu'elle était morte, mais elle n'avait aucun signe de la mort. J'avais en face de moi ma fille comme si elle allait se réveiller, les cils fermés, elle est là, vous la sentez, elle est jolie, et vous savez, pourtant, quand vous soulevez la paupière, que son regard n'est plus le même.

Les doutes de cette longue nuit n'étaient pas professionnels. C'est la maman qui était au chevet de sa fille, j'étais triste, j'avais des pensées irrationnelles, j'avais du mal à réaliser que c'était ma fille, que c'était à elle que tout cela arrivait.

Je ne comprenais plus ce que les médecins me disaient. On a toujours envie de penser qu'on réussira à protéger ses enfants, coûte que coûte. Un enfant ce n'est pas destiné à mourir avant nous. On veut qu'il fasse sa vie, pas qu'il parte sous nos yeux.

Quelques mois auparavant, on avait parlé des dons d'organes, à l'occasion d'une émission ; elle n'avait

Nous Servons



LIONS CLUB MONTPELLIER DOYEN

Fédérateur de Générosité depuis plus de 60 ans

Médico Lions

Fondation Lions

LIBERTY, INTELLIGENCE, OUR NATION'S SAFETY
(Liberté, intelligence, la sécurité de notre Nation)

Le vice-président de l'AFFDO, Olivier BOYAVAL, le président et les administrateurs tiennent à exprimer leur gratitude au LIONS CLUB Montpellier Doyen qui pour la seconde année consécutive a sélectionné notre association parmi les plus méritantes en 2017.

Cette distinction était accompagnée d'une dotation financière qui a permis en particulier de financer la pose de plusieurs plaques mémorielles dans la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée.

Encore merci de votre confiance.

Lions Club Montpellier Doyen - "Le Pullman" 1, rue des Pertuisanes 34000 Montpellier

<https://lions-montpellierdoyen.myassoc.org>

LES LIONS DE FRANCE - 295, rue Saint Jacques 75005 Paris

www.lions-de-france.org

Les Lions ont créé

- La Canne Blanche
- Le Centre du Glaucome
- Les Ecoles de Chiens Guides
- Les Bibliothèques Sonores
- Les Centres Internationaux Francophones
- Les Échanges de Jeunes
- Médico Lions Clubs de France
- La Fondation des Lions Clubs de France



Les Lions agissent

- Aide aux Personnes Handicapées
- Lutte contre la Cécité
- Aide aux Malentendants
- Aide aux Personnes Agées
- Lutte contre les Myopathies
- Prévention des Toxicomanies
- Aide pour la Jeunesse
- Action pour l'Environnement
- Partenaires du Téléthon
- Avec Lions Alzheimer l'ouverture de centres d'accueil de jour



Nos remerciements

AJB
Communication

remercie tous les annonceurs et sympathisants qui ont permis de réaliser cette publication.



**don d'organes
adhérez !**

Je souhaite devenir adhérent de l'AFFDO.
Je verse une cotisation annuelle de 10€.

NB : tout don d'un montant d'au moins 10€ vaut adhésion annuelle. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'AFFDO.

Bulletin de soutien

Nom : _____

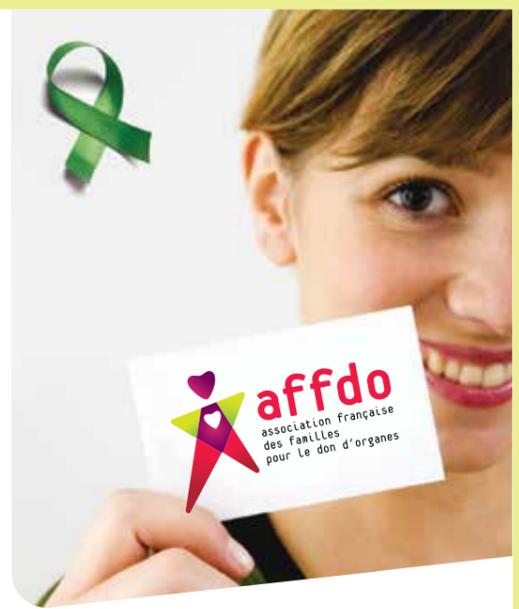
Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse email : _____

À : _____ Le : _____ Signature : _____



I. www.affdo.fr
T. 04 67 57 28 30
E. contact.affdo@gmail.com

Immeuble le Capoulié
6, rue Maguelone
34000 Montpellier

Ensemble changeons demain



« **Ensemble changeons demain** » est notre devise. Elle porte en elle nos valeurs et notre manière d'envisager les métiers que nous exerçons : contribuer au traitement des maladies pour le bénéfice des patients du monde entier. Notre mission est de développer et de mettre à disposition des produits pharmaceutiques innovants dans des domaines thérapeutiques où le besoin médical est encore insuffisamment couvert. C'est ainsi qu'ensemble nous travaillons à la réalisation d'un progrès pharmaceutique serein, pour les patients d'aujourd'hui et les générations futures.

www.astellas.fr
Astellas Pharma S.A.S. — 26 quai Michelet - CS 90067 - 92309 Levallois-Perret

ONCOLOGIE
TRANSPLANTATION
UROLOGIE
DERMATOLOGIE
INFECTIOLOGIE
DOULEUR

 **astellas**
Leading Light for Life

AST 13 017